Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt-six du mois de FEVRIER

Membres en exercice	:	29
Membres présents	:	22
Procurations	:	5
VOTES	:	27
POUR	:	27
CONTRE	:	/
ABSTENTIONS	:	/
Date de convocation	:	20/02/2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TEMPLIER, Adjoint aux Finances.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. BRUNET M. TOUCHE C. BOY JP. GALLO C. CLARES P. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. FERAUD S.

PROCURATIONS :

Mme Cécilia LOUVION	à	Mme Christine REYNIER
Mme Françoise GARCIN	à	M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Colette RODRIGUEZ	à	Mme Nicole PELOUX
M. Hugo PICHON	à	M. Bernard CODOUL
Mme Stéphanie SEBANI	à	M. Sylvain JAFFRE

ABSENTS EXCUSÉS : DERDICHE C.

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

M. Daniel SPAGNOU, Maire, quitte la salle lors de la présentation et du vote

2025-02-09-SF

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2024 - BUDGET CIMETIERE

Vu l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'arrêté des Comptes

Vu la délibération n°2022-10-15-SF du 17/11/2022 de passage à la nomenclature M57 au 01/01/2023

Vu la délibération n°2022-11-09-SF du 14/12/2022 de demande d'expérimentation du Compte Financier Unique pour l'exercice budgétaire 2023 sur l'ensemble des budgets de la commune valant fusion du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable public assignataire aux fins de présenter une information financière rationalisée, simplifiée et plus complète

Vu la validation de la candidature de la commune de Sisteron sur avis favorable du 22/09/2023 de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence pour l'expérimentation du Compte Financier Unique depuis l'exercice budgétaire 2023 sur l'ensemble des budgets de la commune

Vu l'avis de la Commission des Finances

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget CIMETIERE établi conjointement par le Maire et le comptable public assignataire

Le Président de l'Assemblée, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable public assignataire a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1) - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024, compris celles relatives à la journée complémentaire
2) - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
3) - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires telle que résumée ci-dessous :

Mis en ligne le 27/02/2025 à 16h06
REÇU EN PREFECTURE
le 27/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-004-210402095-20250226-2025_02_09_

BUDGET CIMETIERE	DEPENSES			RECETTES		
	VOTE	REALISE	Restes à réaliser	VOTE	REALISE	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT	107 296,00 €	20 400,00 €		107 296,00 €	20 400,00 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE					0,00 €	
RESULTAT REPORTE					0,00 €	
RESULTAT DE CLOTURE					0,00 €	
INVESTISSEMENT	86 400,00 €	0,00 €		86 400,00 €	20 400,00 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE					20 400,00 €	
RESULTAT REPORTE					-65 509,00 €	
RESULTAT DE CLOTURE					-45 109,00 €	
TOTAL	193 696,00 €	20 400,00 €	0,00 €	193 696,00 €	40 800,00 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE					20 400,00 €	
RESULTAT REPORTE					-65 509,00 €	
RESULTAT DE CLOTURE					-45 109,00 €	
RESULTAT NET FINAL					-45 109,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 28 voix POUR

APPROUVE le compte financier unique 2024 du budget CIMETIERE.

Pour copie conforme,
Le Premier-Adjoint,
Jean-Pierre TEMPLIER

Mis en ligne le 27/02/2025 à 16h06
REÇU EN PREFECTURE
le 27/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-004-210402095-20250226-2025_02_09_